

Ligne Bleue

DOC

10

Versement initial ou complémentaire
SANS déduction fiscale

Notre bureau :

Ligne Bleue srl - Avenue du Parc 8 - 5004 Bouge (Belgique) - 0494/725753
info@lignebleue.biz - www.lignebleue.biz. FSMA 0.832.888.322.

Cette fiche est le prolongement de notre fiche client (LB doc 1) que vous avez rempli antérieurement. Veuillez vous y reporter pour lire toutes les mentions légales nous concernant. Elle a pour but de remplir vos et nos obligations légales, notamment en terme de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Nom et prénom de l'assuré(e) 1 :

Nom et prénom de l'assuré(e) 2 :

(Uniquement si contrat à 2 têtes)

1. Etudes préliminaires

Note : les documents mentionnés ci-dessous sont disponibles en téléchargement sur notre site internet (rubrique Bibliothèque) ou sur demande à l'adresse info@lignebleue.biz.

Vous souhaitez effectuer un premier versement ou un versement complémentaire sur un contrat existant. Complétez ci-dessous :

Un profil d'investisseur (LB Doc 7) a-t-il été rempli antérieurement ? :

Non : → Complétez d'abord notre formulaire LB Doc 7.

Oui : → Indications concernant votre profil d'investisseur :

Date de l'établissement du profil :

Votre profil est :

Si ce profil n'est plus d'actualité, complétez un nouveau formulaire LB Doc 7.

2. Exigence initiale : Demande de souscription directe (Veuillez expressément cocher les 3 cases)

Oui, je souhaite souscrire au(x) produit(s) que j'indique en pages 7 à 9.

Je reconnais avoir reçu la ou les fiches d'information financière et documents d'information clés y référant, en avoir pris intégralement connaissance par moi-même ou en les parcourant avec vous, avoir reçu toutes les explications nécessaires à leur compréhension et réponses aux questions souhaitées et comprendre pleinement les éventuels et divers risques liés au(x) produit(s) concerné(s).

J'estime que ce(s) produit(s) répond(ent) à mes exigences et besoins en terme de type de produit et de caractéristiques principales, sans demande de conseil de votre part. Je confirme que votre bureau ne doit pas effectuer d'analyse de marché complémentaire pour le risque que je souhaite assurer par votre intermédiaire. Je reconnais que j'ai été expressément informé de la portée et des limites du ou des produits d'assurance que j'ai choisi(s).

3. Produits diffusés par notre bureau

Souscription ou reversement **AVEC** conseil :

Nos propositions sont reprises en pages 7 à 9. Suite à nos entretiens écrits ou oraux, les éventuelles modalités de fractionnement des primes, d'options et autres sont définies en remarque p. 9. et seront reprises dans la proposition d'assurance que nous vous enverrons après encodage de votre demande de souscription.

NOTE : LORSQU'UN N° DE CONTRAT EST INDIQUÉ, IL S'AGIT D'UN VERSEMENT COMPLÉMENTAIRE.

BRANCHES 21 ET 26 / COMPAGNIES ET CONTRATS		
CONTRAT	NUMERO / REF	MONTANT EN €
Patronale Life 26 - Fork account : Durée ans		
Patronale Life 21 : Secure Safe 21		
Athora 26 - Safe Horizon : 3 ans 5 ans		
Athora 21 - Self life Dynamico		
Athora 21 - Serenity II by Athora : Basic Prime		
Allianz 21 - Invest for Life 3A My Future		
Abeille Assurance 21 - AFER Europe		

BRANCHE 23 : COMPAGNIE ABEILLE - CONTRAT AFER Europe		
CONTRAT N° :	MONTANT TOTAL :	€
FONDS	CODE ISIN	MONTANT EN €
AFER PATRIMOINE D	FR001400L0P8	
AFER DIVERSIFIÉ DURABLE D	FR001400L0R4	
AFER SFER D	FR001400L0Q6	
AFER ACTIONS MONDE D	FR001400L0L7	
AFER ACTIONS AMÉRIQUE D	FR001400L0J1	
AFER MARCHÉS ÉMERGENTS D	FR001400L0N3	
AFER ACTIONS EURO ISR D	FR001400L0K9	
AFER OBLIG MONDE ENTREPRISES D	FR001400L0S2	

BRANCHE 23 - PRIME UNIQUE - COMPAGNIE :			- CONTRAT :	
CONTRAT N° :		MONTANT TOTAL : €		
FONDS	IP EN MOIS	SL EN %	MONTANT	
			EN %	EN €

BRANCHE 23 - PRIME UNIQUE - COMPAGNIE :			- CONTRAT :	
CONTRAT N° :		MONTANT TOTAL : €		
FONDS	IP EN MOIS	SL EN %	MONTANT	
			EN %	EN €

BRANCHE 23 - PRIMES RÉGULIÈRES - COMPAGNIE :			- CONTRAT :	
CONTRAT N° :		VERSEMENT : M T S A	MONTANT ANNUEL : €	
FONDS	CODE ISIN	MONTANT EN €		
4				

8. Motivation de notre conseil (page réservée à Ligne Bleue)

Positive Portfolio Balance Tool : Non Oui

Si oui, date : indice d'équilibre AVANT proposition : APRES proposition :

A. Grandes lignes des conseils donnés

B. Recommandation personnalisée (explique pourquoi un produit d'assurance particulier correspond le mieux aux exigences et besoins du client)

C. Informations

1. Correspondance avec les objectifs d'investissement du client (dont tolérance au risque) :

2. Correspondance avec les préférences du client en matière de durabilité :

3. Correspondance avec la situation financière du client (dont capacité à subir des pertes) :

4. Correspondance avec les connaissances et l'expérience du client :

Réexamen d'adéquation et évaluation périodique

5

Notre bureau ne fournit pas de service de réexamen ou d'évaluation de situation périodique automatisé de notre conseil. Il appartient donc au client de le demander.

9. Origine des fonds

Veillez bien prendre connaissance de ce texte (et surtout la partie en bas de page).

A. Avertissement important

Depuis la loi du 11 janvier 1993 jusqu'à celle du 18 sept. 2017, notre pays s'est doté (et continue à le faire) d'un arsenal législatif pour faire face au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme. Mais de quoi s'agit-il et quelles sont les conséquences au niveau des intermédiaires financiers et de leurs clients ?

Définitions (succinctes)

- Blanchir consiste à réinjecter dans les circuits financiers légaux des capitaux d'origine illicite afin de leur conférer un aspect légitime.
- Financer le terrorisme, c'est lorsqu'une personne, directement ou indirectement et par quelque moyen que ce soit, de manière illégale et délibérée, fournit ou collecte des fonds (licites ou non) dans l'intention de les voir utilisés par un terroriste ou son organisation.

Le dispositif légal

Lorsqu'un intermédiaire détecte ou pense détecter ce type d'opération, il a l'obligation d'en avvertir la Cellule de Traitement des Informations Financières (CTIF). Il y a donc un principe de précaution. Par ailleurs, la communication au CTIF ne peut pas être signalée au client. Dès lors, que vous soyez une personne morale (société, association, etc.) ou physique (mandataire, bénéficiaire effectif ou titulaire d'un contrat d'assurance-vie), vous devez pouvoir justifier de l'origine de votre versement ou d'un mouvement de fonds.

Le législateur a bien sûr mis des limites pour rester dans un cadre raisonnable. Toutes les opérations financières ne doivent pas être déclarées ou justifiées. C'est pourquoi il a défini une base de critères qui sont autant de signaux d'alerte. Cette base n'est toutefois pas exhaustive et chaque intervenant peut adapter la liste en fonction des spécificités de son métier et de sa clientèle.

Pour plus d'information sur le sujet, nous vous renvoyons à notre brochure « Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme », disponible en téléchargement sur notre site, rubrique *Librairie*.

Nos et vos obligations

Toutes les informations que vous nous communiquez sont confidentielles. Elles nous permettent de répondre à nos obligations légales. En fonction de l'origine des fonds exposées et des montants envisagés en placement, certaines informations complémentaires ou des documents de preuve pourront vous être demandés. Ce sera par exemple typiquement le cas lors d'une donation, d'un héritage ou d'une vente immobilière. Dans votre description, qui sera succincte ou complète en fonction du montant versé, veuillez préciser exactement l'origine des fonds en vous mettant à la place d'une personne extérieure qui ne vous connaît pas et qui doit pouvoir établir une traçabilité fiable et complète. Nous devons donc pouvoir suivre le chemin emprunté par vos fonds de leur origine à votre versement, y compris celui-ci, grâce à des documents probants et lisibles ! Nous ne pourrions pas nous contenter d'un vague « ça vient de mon compte épargne ». Il faudra fournir notamment les extraits de compte nécessaires (et pas des relevés d'opérations ou des copies d'écran). N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos. Nous sommes là pour vous guider dans ces démarches parfois pesantes mais indispensables.

B. Déclaration

Cochez la case voulue et reportez-vous à la lettre qui suit. Les n° de compte bancaires doivent être indiqués en format IBAN.

En cas de versement de plus de 25.000 €, veuillez joindre les documents permettant de tracer l'origine des fonds (extraits de compte, acte et / ou décompte notarié, dossier de donation, etc.).

A. Par quel compte à vue est versé le montant ? : → B Je ne sais pas → D

B. Êtes-vous titulaire ou co-titulaire de ce compte ? : Oui → F Non → C

C. Agissez-vous en tant que ? : Mandataire ou représentant légal → E Autre → E

D. Les fonds sont-ils versés par un notaire, un service public, un assureur, etc. : Oui → F Non → E

E. Nom / prénom ou dénomination du titulaire du compte ? : → F

F. Avant arrivée sur votre compte à vue, les fonds provenaient (plusieurs choix possibles) :

D'un autre compte vue ou d'épargne (décrivez en commentaires depuis quand les fonds y étaient déposés et comment ils ont été constitués)

D'une opération passée par acte notarié le (date) :

→ Type : vente immobilière donation héritage autre (précisez) :

→ Nom et localité du notaire instrumentant :

→ Montant reçu suite à l'opération :

D'une donation sous seing privé effectuée le (date) :

→ Lien de parenté avec le donateur :

→ Si l'opération a été enregistrée, indiquez le lieu :

D'un autre investissement :

→ Type : vente sur compte-titres retrait ou clôture sur contrat d'assurance-vie non-fiscal

Clôture d'un contrat fiscal (précisez le type de contrat : _____)

→ Organisme payeur : _____ et date de l'opération :

Autre (spécifiez) :

G. En cas de versement jusqu'à 25.000 €, détaillez plus précisément ci-dessous l'origine des fonds :

10. Déclaration de Ligne Bleue

Afin que vous puissiez prendre une décision en connaissance de cause, notre bureau a parcouru, ce jour ou antérieurement, avec vous et vous a fourni :

- votre fiche client (LB Doc 1) et, éventuellement, votre profil d'investisseur (LB Doc 7).
- la fiche d'information de chaque contrat et produit proposé, que ce soit sous forme physique, par renvoi sur site ou téléchargement. Ces documents contiennent des informations essentielles sur le contrat d'assurance et les produits choisis. Ils reprennent notamment des orientations et des mises en garde appropriées sur les risques inhérents au contrat d'assurance choisi ou à certaines stratégies d'investissement proposées, ainsi que des informations sur les coûts et frais liés au contrat et fonds choisis.
- les conditions du ou des contrats d'assurance choisis.
- les informations précontractuelles relatives à la durabilité du produit d'assurance proposé.
- la note explicative sur les préférences en matière de durabilité, également disponible sur notre site internet.

Nous vous avons également signalé que le travail de notre bureau en relation avec le contrat d'assurance est rémunéré sur la base d'une rémunération comprise dans la prime que vous payez. Celle-ci est détaillée dans notre Livre blanc, téléchargeable sur notre site internet, section Librairie.

Vous avez de plus reçu l'information complémentaire suivante :

11. Acceptation et signature

Nous ne pouvons accepter votre dossier que si les trois cases sont cochées.

En cochant cette case, vous confirmez que la déclaration ci-dessus est correcte et sincère.

En cochant cette case, vous confirmez vouloir souscrire aux produits et modalités proposés.

En cochant cette case, que ce soit par notre site web, des documents papier ou oralement, vous confirmez avoir reçu au total une information suffisamment didactique, claire et complète pour effectuer un choix en toute connaissance de cause. En signant le présent document, vous confirmez en avoir compris le sens et pris connaissance de l'ensemble des informations données.

Fait en deux exemplaires à
client(x) ou a été conservé par lui / eux.

le

dont un exemplaire est remis au(x)

Signature du / des client(s) pour accord :

Signature de B. Poncé, gérant de Ligne Bleue srl :

